BREVET DE TECHNICIENS DES METIERS DE LA MUSIQUE

Scolarité : 3 ans (2nde, 1ère, terminale)

Etablissements offrant cette section

- lycée de Sèvres
- Lycée général, technologique et professionnel Sacré Coeur - Saint-Brieuc
- Lycée privé Claude Daunot - Nancy

PROGRAMME DES ETUDES

Formation musicale artistique et technique :

- Histoire de la musique et analyse d'œuvres
- Discographie comparée
- Histoire de l 'Art
- Formation de l'oreille
- Analyse harmonique
- Technologie des instruments
- Enregistrement en studio
- Pratique musicale collective chorale/orchestre

Formation générale

- Français
- Anglais
- Mathématiques
- Physique
- EPS

Formation commerciale

- Initiation économique
- Droit commercial (commercial, civil et d ’auteurs)
- Bureautique

Formation professionnelle

- Classe de 1ère : 3 à 4 semaines de stage en entreprise (sous la responsabilité du lycée)
- Classe de terminale : 6 semaines de stage.

Débouchés

- Commerces de la musique
- Documentation (discothèques, phonothèques, bibliothèques musicales)
- Editions musicales et phonoghraphiques
- Métiers du son
- Régie (orchestre, théâtres lyriques)
- Secrétariat musical

CONDITIONS D ’ADMISSION

<u>Tests d ’entrée harmonisés dans les 4 centres</u>

- niveau élémentaire en langage musical : solfège chanté en 2 clés, notions basiques en théorie musicale
- tests d ’écoute sur les plans artistiques et techniques
- pratique instrumentale ou vocale

Compétences exigées à l ’examen

- Maîtriser la langue française écrite et parlée
- Maîtriser l ’anglais
- Avoir une bonne connaissance de la musique sous ses divers aspects
- Maîtriser les outils bureautiques usuels
- Maîtriser la prise de notes